

LES GRANDS DEPLACEMENTS DES VOITURES PARTICULIERES SUR UN AN

Roland CURTET

Ce panel (SECODIP) d'automobilistes, mis en route en avril 1987, a été constitué pour fournir des informations sur la CONSOMMATION DE CARBURANT des voitures particulières, ainsi que sur les KILOMETRAGES PARCOURUS.

L'étude TRAJETS a été ajoutée au panel en juillet 1987. Elle porte sur les déplacements de plus de 300 km.

L'échantillon (3300 voitures particulières) est représentatif du parc automobile national, des conducteurs et des ménages auxquels ils appartiennent. Douze critères de représentativité sont utilisés.

Dans chaque voiture, un carnet de bord est conservé. A chaque achat, le conducteur note les informations demandées : quantités achetées, prix payé, kilométrage au compteur, lieu de l'achat, modalités de paiements.

Pour l'étude TRAJETS, des feuillets détachables sont ajoutés en fin de carnet. A chaque trajet de plus de 300 km, le conducteur indique :

- la ville de départ, la ville d'arrivée, la (ou les) ville (s) intermédiaire (s)
- la date
- le kilométrage
- le motif du trajet
- l'utilisation de l'autoroute
- le nombre de personnes présentes dans la voiture.

Plus de la moitié des trajets sont motivés par les vacances

La répartition par motif est la suivante :

MOTIF	POURCENTAGE DES TRAJETS	LONGUEUR MOYENNE
WEEK-END	12%	439 km
VACANCES	53%	584 km
PROFESSIONNEL	5%	478 km
FAMILIAL	23%	497 km
AUTRES	7%	515 km
TOTAL	100%	537 km

On note que la plus grande longueur moyenne est réalisée pour les vacances. D'autre part, la moyenne générale varie avec l'époque : le maximum est atteint en juillet-août-septembre (556 km), et le minimum en octobre-novembre-décembre (494 km). La structure varie aussi, le maximum de trajets de vacances est atteint au 3ème trimestre, avec 71% des déplacements du trimestre. Pour le motif professionnel, c'est le 1er trimestre qui est en tête, avec 11%. Les trajets familiaux sont au plus fort en fin d'année (octobre à décembre) : 35%.

Les parisiens roulent d'abord vers l'ouest

En termes de Z.E.A.T. (zone d'études et d'aménagement du territoire), les quatre flux les plus importants sont :

REGION PARISIENNE vers OUEST : 6% des trajets
 OUEST vers REGION PARISIENNE : 5,6% des trajets
 CENTRE-EST vers MEDITERRANEE : 4,7% des trajets
 MEDITERRANEE vers CENTRE-EST : 4,3% des trajets

Voici, à titre d'exemple, la répartition des Z.E.A.T. de destination à partir de la REGION PARISIENNE :

	3e TRIM. 87	4e TRIM. 87	1E TRIM. 88	2E TRIM. 88	QUATRE TRIMESTRES
REGION PARISIENNE	0	1	0	0	0
BASSIN PARISIEN	26	26	27	28	27
NORD	2	6	5	2	3
EST	12	20	25	15	16
OUEST	52	69	61	69	60
SUD-OUEST	20	35	26	22	24
CENTRE-EST	18	32	60	22	27
MEDITERRANEE	18	13	27	22	19
ETRANGER	5	1	2	2	3
TOTAL	153	203	232	182	181

(en millièmes de l'ensemble des trajets pour chaque période)

Il faut noter l'importance de la REGION PARISIENNE comme origine des trajets de janvier à mars : 23,2% de l'ensemble. Et aussi, l'importance de la zone CENTRE-EST (Rhône-Alpes et Auvergne) comme destination d'hiver : 6,0% à partir de la REGION PARISIENNE, 20,0% à partir de l'ensemble des zones. On voit là probablement, l'influence des déplacements à la montagne.

Ces flux peuvent être précisés à l'aide des vingt-deux régions : les deux relations les plus importantes sont :

BRETAGNE - ILE DE FRANCE : 6,6% pour les deux sens

RHONE ALPES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR : 6,2% pour les deux sens

En termes de relations interdépartementales, quatre relations (à double sens) se détachent :

RHONE BOUCHES-DU-RHONE : 1,0% des trajets

PARIS COTES-DU-NORD : 0,9% des trajets

YVELINES MANCHE : 0,9% des trajets

VAL-DE-MARNE MORBIHAN : 0,9% des trajets

L'autoroute est utilisée dans plus d'un trajet sur deux

La part de trajets passant (au moins partiellement) par une autoroute est de 56%. Ces trajets mettent à nouveau en évidence l'importance du lien entre Paris et l'Ouest : c'est la relation (à double sens) RENNES - PARIS qui arrive nettement en tête des trajets autoroutiers■

Voici les dix trajets autoroutiers les plus importants :

TRAJET (ENTREE ET SORTIE D'AUTOROUTE)	POURCENTAGE DES TRAJETS AUTOROUTIERS
RENNES - PARIS	2,5%
PARIS - RENNES	2,2%
PARIS - MONTARGIS	0,9%
LAVAL - PARIS	0,9%
MARSEILLE - LYON	0,8%
CHARTRES - RENNES	0,8%
MONTARGIS - PARIS	0,8%
PARIS - LE MANS	0,7%
MANTES - CAEN	0,7%
PARIS - VIERZON	0,7%